

---

Montréal, le 6 mars 2020

**Objet : La Mutuelle est toujours là pour vous**

Cher membre,

Vous avez possiblement pris connaissance de la nomination d'un administrateur provisoire à la Mutuelle d'assurance en Église ([voir le communiqué](#)). Puisqu'il s'agit d'une procédure inhabituelle qui pourrait susciter des questionnements de votre part, je tiens à vous rassurer.

Sachez tout d'abord que cette nomination temporaire n'affecte en rien la raison d'être de votre Mutuelle de bien répondre à vos besoins d'assurance. L'équipe en place demeure la même et collabore activement avec l'administrateur provisoire. Vos polices d'assurance sont valides et continuent de s'appliquer. La Mutuelle est solvable et toutes nos activités sont maintenues. Soyez assuré que nous avons à cœur de toujours vous offrir des services professionnels et personnalisés pour vous accompagner dans le choix de vos couvertures d'assurance, lors d'une réclamation ou en matière de prévention. La nomination d'un administrateur provisoire ne concerne donc que des questions de gouvernance de la Mutuelle.

Il est cependant important de mentionner qu'un des impacts immédiats des changements qui concernent le conseil d'administration est le report à une date ultérieure de l'assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu le 28 avril prochain. Nous devons également retarder la publication des états financiers. Nous vous transmettrons plus d'information dès que possible.

N'hésitez pas à continuer de communiquer avec nous comme à l'habitude. Pour toute question concernant l'administration provisoire, je vous invite à communiquer directement à l'adresse suivante : [cmae@deloitte.ca](mailto:cmae@deloitte.ca).

Nous vous remercions de votre confiance,

Serge Ouellette  
Directeur général



**MUTUELLE  
D'ASSURANCE  
EN ÉGLISE**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

1071, rue de la Cathédrale, Montréal (Québec) H3B 2V4  
514-395-4969 • 1-800-567-6586 • [www.cmae.ca](http://www.cmae.ca)